

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rassemblement du 19 mai à l'appel de syndicats de policiers : la CGT Intérieur n'a pas appelé à y participer

Paris, le 20 mai 2021

La CGT Intérieur n'a pas appelé à participer au rassemblement de syndicats de policiers du 19 mai 2021 à Paris.

Ce rassemblement, largement instrumentalisé au plan politique, a donné lieu à des attaques ver bales contre la justice témoignant d'un dangereux mépris contre le principe de la séparation des pouvoirs.

Appeler à rejoindre un tel rassemblement, inscrit dans le registre de la réaction émotionnelle vis-à-vis de l'opinion publique et de la récupération politique, n'était pas acceptable pour la CGT Intérieur. Les faits ont montré que nous avons eu raison de ne pas relayer cet appel.

Pour sa part, la CGT Intérieur s'associe à la peine suite au drame qui a frappé l'agent adminis tratif en poste au commissariat de Rambouillet et celui survenu à Avignon au cours duquel un brigadier de police a été tué.

Ces drame font suite à ceux de Magnanville, de la préfecture de police de Paris, des préfec tures de Lille, Montauban, du site Lumière au ministère de l'intérieur, et de tant d'autres morts survenus sur le lieu de travail parmi les fonctionnaires travaillant au sein de ce ministère.

Quelles que soient les causes de ces drames, les conditions de travail des agents et des ser vices sonnent à chaque fois comme des révélateurs.

Pour la CGT, personne ne doit aller au travail pour mourir!

La CGT Intérieur s'associe à cet égard à la tristesse de la famille et des amis de la conseillère en économie sociale et familiale tuée dans l'exercice de ses fonctions la semaine dernière dans l'Aube.

La CGT Intérieur dénonce la mort au travail en tout lieu et toutes circonstances : les morts du BTP en France et ceux sur les chantiers de la coupe du monde football au Qatar, les morts au travail dans le secteur des transports, les morts par maladie professionnelle, la précarité comme cause de mortalité au travail, les accidents mortels par la négligence des employeurs, les sui cides des salariés à cause du travail, dans la police, le secteur médical, chez les enseignants...

Non, personne ne doit aller au travail pour mourir!

Contacts presse

David LECOCQ 06 16 36 17 45 / Frédéric GUILLO 06 63 79 90 98